

Travailler dans le camp de concentration de Natzweiler.

Problématique :

TRAVAILLER DANS LE CAMP DE NATZWEILER

Document 1. Extrait du règlement intérieur du KL-Natzweiler.

COMPORTEMENT AU TRAVAIL

Il faut se présenter au travail avec des chaussures propres.

La présentation au travail doit se faire le matin après le deuxième coup de sifflet au moment de l'appel. Elle doit se faire le plus vite possible. Chacun doit se rendre au lieu qui lui aura été indiqué, par ordre de taille et attendre en silence. Toute conversation sera sanctionnée.

Le départ doit se faire au pas, en adoptant une allure militaire, les bras et les doigts raides et tendus, la tête haute et fixe. Chacun doit être attentif aux ordres.

A l'ordre « formez les kommandos de travail », chacun doit se rendre dans le kommando qui lui a été désigné. C'est alors le Kapo qui prend en charge le kommando.

Le détenu doit accomplir sans résistance soigneusement et rapidement tout travail qui lui aura été confié. Si tel ne devait pas être le cas, la désobéissance au travail serait punie de façon particulièrement sévère. Il en va de même pour le détenu qui voudra tirer au flanc.

Il est strictement interdit de ramener du lieu de travail tout outil, matériel ou autre chose.

Il est interdit de communiquer avec des civils.

Etre médecin détenu au camp de Natzweiler

Document 2. Témoignage de R. Marx, étudiant en dentaire, médecin détenu, en vue des procès des médecins nazis qui ont réalisé des expériences dans le camp de Natzweiler.

quarante sept
vingt quatre Janvier
Fernand HEINIS, Commissaire de P.J. à la
16^e Brigade Mobile de P.J., en résidence à STRAS-
BOURG

o/ HIRT, HAAGEN,
BICKENBACH et autres
(meurtres et assassinats)

19 Décembre 1946

dit jour r. MARGRAFF
Militaire de STRASBOURG
HIRT, WIMMER, HAAGEN,
BICKENBACH et STEIN.

René, 24 ans,
domicilié à STRASBOURG, I, Quai Dietrich.

meurtres et complicité.

Mr. MARX René Christophe,
24 ans, étudiant en Chirurgie Dentaire, demeurant
à STRASBOURG, au Foyer des Etudiants "Gallia" Ch.41

es

s

" Je me nomme MARX René Christophe, né le
31 Décembre 1922 à MORHANGE (Moselle), fils de Char-
les (décédé) et de Christophe Paule Lucienne.

Je suis étudiant en Chirurgie Dentaire,
et domicilié à STRASBOURG, I, Quai Dietrich.

Je n'ai jamais été condamné.

J'ai été arrêté par la Gestapo à CLERMONT
FERRAND le 9 Mars 1944 et transféré en Allemagne
au camp de HINGERT, près de TREVES. Vers la fin
Avril 1944, j'ai été transféré au STRUTHOF.

Au bout de quelques jours et en raison de ma qualité d'étudiant le médecin-chef SS. m'a pris comme infirmier au Bloc V.

Deux salles du Bloc V étaient réservées aux expériences. Je reconnais formellement sur la photographie que vous me présentez le nommé HAAGEN. C'est lui qui venait le plus souvent au camp, où il restait généralement deux ou trois jours. Il était toujours accompagné de sa secrétaire, une jeune femme d'environ 30 ans, cheveux châtons; je ne me souviens pas de son nom.

Au mois de Juin 1944, HAAGEN a inoculé un sérum à 40 ou 50 malades; j'ai dû assister à l'opération. Deux jours plus tard, nous avons dû faire un prélèvement de 5 centimètres cubes de sang; un deuxième prélèvement a été fait huit jours plus tard. Des prélèvements avaient été faits également avant l'inoculation. Tous les échantillons ont été emportés par HAAGEN. Les malades sur qui ces opérations ont été faites, étaient tous des sujets cochésiques, complètement défectueux. La plupart sont morts par la suite.

J'ai vu également HAAGEN faire des expériences sur des détenus au bloc IV, en particulier des sondages par la voie buccale, après absorption par les malades d'une potion.

Le Bloc où HAAGEN opérait de préférence était le Bloc VIII, spécialement réservé aux malades atteints du typhus. J'ai vu par POULSEN, médecin Hollandais, détenu - mort à DACHAU - que HAAGEN a inoculé lui-même le typhus exanthématique à des malades.

Je reconnais également sur la photographie que vous me présentez le nommé HIRT; j'ai vu cet individu une seule fois au camp, au début d'août 1944.

HIRT m'a fait venir à la salle de dissection du crématoire, après le couvre-feu, pour l'assister dans l'autopsie de deux tziganes, exécutés après leur passage à la chambre à gaz, probablement par injection intraveineuse de substances toxiques.

L'autopsie a permis de constater un œdème pulmonaire flagrant. Les corps ont été photographiés par les assistants de HIRT, venus avec lui de STRASBOURG. J'ignore les noms de ces assistants, mais je me rappelle que l'un d'eux portait des lunettes.

Un troisième médecin venait de STRASBOURG pour faire des expériences à la chambre à gaz. Mes souvenirs ne sont plus assez nets pour affirmer qu'il s'agissait de BICKENBACH. C'était un homme de taille assez grande, environ 1m77, de corpulence forte, cheveux châtons foncés grisonnants, yeux clairs. Il était toujours en civil. Son visage avait une expression rude et sévère.

Il venait toujours seul, je l'ai vu à deux reprises, lorsqu'il est venu faire des expériences à la chambre à gaz. Les sujets étaient parmi les tziganes.

Par l'un d'eux qui a survécu, j'ai appris ce qui s'est passé: on les faisait entrer par deux ou trois dans la chambre à gaz, où une ou plusieurs ampoules étaient brisées. Les sujets étaient obligés de circuler à l'intérieur de la chambre à gaz. L'expérience durait à peu près vingt minutes.

Je me souviens que plusieurs tsiganes qui ont passé ainsi à la chambre à gaz se nommaient REINHARDT; je sais cela par les fiches de malades de l'infirmerie. Je me rappelle que l'un des REINHARDT est mort d'œdème tuberculeux. En raison de son état, il avait été transporté à la salle d'histologie, pour le séparer des autres, moins gravement atteints.

Pour connaître avec certitude le nom du médecin qui a pratiqué ces expériences dans la chambre à gaz, il faudrait interroger certains de ses camarades d'infortune, notamment les docteurs : RAGOT, de SENS, de la REBEYRETTE, également de SENS, et le Dr. BOGART ou BOGAERT, chirurgien de BRUXELLES, dont l'adresse doit pouvoir être donnée par l'un des deux précédents.

Peut-être le nommé KOZLICK, ex-détenu du STRUTHOF, pourra-t-il donner des indications à ce sujet. KOZLICK qui était le coiffeur de KRAEMER et des SS., jouissait d'un traitement particulier, qui lui permettait d'avoir ses entrées un peu partout. Je suis certain qu'il connaît le nom du médecin qui a fait les expériences dans les chambres à gaz.

Lecture faite, persiste et signe.

Le Commissaire de Police Judiciaire

Fernand HEINIS

R. MARX

Document 3. Photographie de la chambre à gaz et de la table de dissection du camp de Natzweiler.



Photographies par Olivier Esteve, 2016.

Déposition sous la foi du serment

Copie du document No. 308 du Tribunal Militaire de STRASBOURG dans la procédure suivie contre les dirigeants du camp de NATZWILLER-STRUTHOF.

RAPPORT SUR EXPERIENCES FAITES AU K.L. NATZWILLER.

I.- Expériences faites par le professeur HAAGEN (Strasbourg)

A mon arrivée au camp, le 24 mars 1944, le REVIER comptait environ 170 lits.

A ce moment 2 salles constituaient la "Versuch Station" et étaient occupées par une cinquantaine de Tziganes, amenés d'un autre camp et auxquels le Professeur HAAGEN avait inoculé le Typhus exanthématique.

Une partie d'entre eux avait été vaccinée auparavant, le reste non

Les "Cobayes" étaient parqués à 2 par pailleasse ou même à 5 pour 2 pailleasses, n'avaient qu'une chemise pour tout vêtement étaient enfermés avec défense absolue d'en sortir si ce n'est une ou deux fois par jour pour faire leurs besoins. Conditions d'hygiène infectes.

Avant ceux-ci d'autres Tziganes avaient été amenés au camp mais étaient arrivés en si mauvais état et avec un tel déchet qu'il fut impossible au Pr. HAAGEN de pratiquer ses expériences.

Lors de l'épidémie de typhus au camp, il fut prescrit par le même Pr. HAAGEN de prélever le plus de sang possible aux convalescents. Ce sang était destiné à l'armée allemande de l'Est. Heureusement, grâce surtout au Dr. KREDIET, médecin prisonnier affecté au Revier des Thyphus, cet ordre fut saboté et il ne fut prélevé que 20 ou 30 CC par malade.

Peu avant l'évacuation du camp, en août 44, le Pr. HAAGEN avait projeté une nouvelle "Versuch Station" où seraient étudiées les pneumonies. Tous les cas de pneumonie y seraient rassemblés, une partie soignée avec divers médicaments à l'essai et l'autre partie laissée complètement sans soins. Heureusement l'évacuation du camp en septembre 44 ne permit pas cette expérience.

2.- Expériences pratiquées par le Professeur BIGKENBACH.

Le 15 juin 1944, sur ordre du Pr. B., après que la chambre à gaz eut été remise en état, douze tziganes passèrent A TITRE D'EXPERIENCE à la chambre à gaz, des radiographies pulmonaires furent prises avant et après l'expérience. Les "Cobayes" passèrent en trois groupes de quatre avec doses de gaz croissantes (2, 4 & 8 ampoules de gaz), certains avaient reçu auparavant injections ou médicaments. Les intéressés restent environ 20 minutes dans la chambre à gaz, au bout de quelques instants sensation d'étouffement considérable et douleur effroyable à chaque mouvement respiratoire. Malgré cet état de souffrance les intéressés doivent rentrer au camp à pied, ou ils arrivent dans un état déplorable : souffrance évidente, pouls filant oppression respiratoire.

Malgré interdiction formelle nous essayons de les soulager au mieux.
Deux des intéressés, ayant reçu la forte dose, meurent au cours de la nuit après d'horribles souffrances, un troisième meurt après deux jours. Ceux qui ont reçu la plus petite dose peuvent se lever après 48h., les autres restent 5 à 6 jours alités, sauf un qui restera malade jusqu'à l'évacuation du camp, en septembre 44.

Afin de pouvoir en témoigner un jour comme témoin oculaire j'ai accepté de faire personnellement la dissection des trois décédés; (Je me permets de noter que le Dr. POLUSSON et moi-même, tous deux respectivement chef de médecine et de chirurgie de l'infirmerie du camp, avons refusé de participer en quoique ce soit à ces expériences, un des assistants du Pr. B. dut venir à plusieurs reprises pour faire ses constatations. Les dissections furent faites en présence du Pr. BICKENBACH et d'un autre professeur du nom de HIRT (je crois) et d'un médecin de la Luftwaffe. Des photos ont été prises sous tous les angles. La mort était due à ŒDEME aigu du poumon, toutefois des recherches furent faites sur le cerveau, les reins et le cœur.

Le 9 août 1944, une nouvelle expérience fut faite sur 4 tziganes (doses croissantes) un décès, nouvelle dissection. Cette fois après l'expérience, les "Cobayes" furent enfermés dans une chambre attendant au crématoire.

A ce sujet, il est à noter que d'après renseignements certains une première expérience à la chambre à gaz, avait eu lieu en 1943 sur 15 sujets allemands (droit commun, triangle vert). Les intéressés étaient porteurs de masque, ils en sont sortis porteurs de brûlures des bras, des jambes et du dos. Divers médicaments furent expérimentés. Trois "sujets" sont décédés dans les jours suivants, un quatrième après deux à trois semaines.

Il est intéressant de noter que le laboratoire de l'infirmerie du camp était pourvu d'appareils de l'Université de Strasbourg (dont 2 microtomes) appareils que le Pr. B. vint rechercher avant la liquidation du camp, et dont la présence dans le camp peut seule s'expliquer par le fait qu'ils devaient servir pour des expériences d'ordre médical à effectuer dans le camp.

Document 5. Plan de la baraque n°5 du camp de Natzweiler.



